



La planification communautaire - Région des Laurentides

Plan local d'actions MRC de la Rivière-du-Nord

**Agir ensemble et en harmonie pour améliorer
l'intégration des personnes de 16 à 24 ans**

Penser globalement, agir localement

Septembre 2006

Origine et démarches de la planification communautaire 16-24 ans

En 2004, les dirigeants d'Emploi-Québec, de Service Canada, de l'Agence de développement des réseaux de santé et services sociaux et des ministères de l'Éducation et de la Sécurité du revenu constatant la difficulté d'harmoniser les interventions auprès des jeunes en difficulté d'intégration se sont rencontrés et ont convenu « d'entreprendre une démarche de concertation élargie en partenariat avec différents organismes œuvrant auprès des jeunes afin d'améliorer leur intégration socioprofessionnelle ».

Un comité de travail formé de représentants de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (ASSS), de Carrefours Jeunesse Emploi (CJE), du Forum Jeunesse des Laurentides, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu, des Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides (PREL) et de Service Canada a travaillé à l'élaboration de la démarche et de son contenu pour en venir à un mandat précis : la mise en place d'un plan communautaire visant la continuité des services aux jeunes de 16 à 24 ans qui a été nommé Projet 16-24.

Plusieurs objectifs étaient reliés à la mise en place de cette planification communautaire dont les trois suivants :

- établir des portraits de situation de personnes appartenant à des segments de population spécifiques;
- établir un portrait de l'offre de services spécifiques aux jeunes de 16-24 ans sans diplôme et en difficulté;
- mobiliser les différents acteurs et les amener à travailler ensemble pour mettre en place le plan communautaire.

Diverses activités de consultation, tant avec des groupes de jeunes qu'avec des acteurs et intervenants œuvrant avec la clientèle 16-24 ans, ont eu lieu pour réaliser ce plan communautaire dont huit rencontres publiques d'une demi-journée en MRC au cours desquelles les grandes orientations et les cibles de résultats prioritaires ont été définies.

Quelques mois plus tard, on a procédé à une autre rencontre des intervenants, ceux qui avaient pris part à la première rencontre publique, dans chaque MRC des Laurentides en vue d'établir le plan local d'actions pour chacune d'elles qui identifie des objectifs spécifiques à atteindre selon le territoire de chacun et des moyens et actions pour y arriver.

Le comité des partenaires 16-24 ans Laurentides composé de l'Agence des services de santé et des services sociaux des Laurentides, de Service Canada, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, division Laurentides, d'Emploi Québec Laurentides et du Forum jeunesse des Laurentides a confié au Forum jeunesse des Laurentides la dernière étape de la planification communautaire soit la mise en place des plans locaux d'actions et la diffusion de ceux-ci aux divers intervenants qui ont participé à cette planification communautaire.

Orientation commune pour l'ensemble des territoires

Une priorité et orientation commune à l'ensemble des territoires des Laurentides est ressortie lors de ces rencontres publiques et a été validée par les participants. Le plan communautaire et les plans locaux d'actions s'inspirent de cette priorité pour améliorer la situation face à l'intégration des 16 à 24 ans. Cette priorité est : mettre au centre des préoccupations de la collectivité (individus et organisations des divers milieux) des processus d'intégration des jeunes de 16 à 24 ans pour que davantage de jeunes de 16 à 24 ans choisissent les réalités et les territoires des MRC de la région des Laurentides pour bâtir leurs projets de vie.

De plus, on a aussi suggéré que l'inclusion de processus d'intégration des personnes de 16 à 24 ans devienne une condition sine qua non de reconnaissance de la compétence des promoteurs de projets à recevoir du financement public pour la réalisation de projets visant l'amélioration de l'intégration des 16 à 24 ans des différents territoires de la région des Laurentides

On veut également que les personnes de 16 à 24 ans qui participent à des parcours d'intégration apportent leur contribution à la société plutôt que d'être de simples récepteurs d'aide.

Composantes d'action

- ❑ Les outils appropriés pour réussir : l'établissement de liens de confiance et un travail d'accompagnement soutenu
- ❑ Le défi à relever : le temps consacré à l'accompagnement
- ❑ L'enjeu communautaire des Laurentides : le développement d'une volonté commune de travailler de concert sur la dimension de l'intégration

Conclusion

À ce jour, en octobre 2006, les plans locaux d'actions sont définis pour chaque MRC selon les caractéristiques propres à son territoire. Des objectifs clairs sont identifiés et plusieurs représentent de bons défis à relever pour qu'enfin les jeunes de 16 à 24 ans vivant des difficultés d'intégration soient soutenus, mieux encadrés et surtout que leurs idées et opinions soient prises en considération et qu'ils puissent faire partie du développement futur de la société. Des actions et des moyens sont proposés pour atteindre les objectifs, mais un seul fait demeure, ces plans d'actions, les plus complets et précis soient-ils, ne peuvent se réaliser sans la mobilisation et l'engagement des différents et nombreux acteurs du milieu. Sans la participation soutenue et harmonieuse de ces acteurs socioéconomiques, politiques, institutionnels ainsi que des efforts de la collectivité, les jeunes de 16 à 24 ans auront toujours du mal à s'intégrer dans la société.

Maintenant que les plans d'actions sont diffusés et redistribués dans chaque MRC, il n'en tient qu'à elles et à leur communauté de donner une suite à ce riche travail amorcé lors de rencontres de concertation. Des actions peuvent déjà être entreprises à court terme et qui apporteront un résultat presque immédiat, tandis que d'autres s'échelonneront sur du moyen et long terme et demanderont peut-être une plus grande volonté de réussir et des investissements financiers plus grands.

Trois façons de considérer le plan communautaire :

- ❑ concevoir la mise en place du plan communautaire comme un chantier mobilisateur
- ❑ intégrer dans le plan communautaire un volet de sensibilisation à la « cause »
- ❑ implanter et animer le plan communautaire de façon à ce que l'intégration des 16-24 ans soit perçue et traitée comme un facteur de développement des communautés, tant sur les plans social qu'économique

Organismes jeunesse, organismes sociocommunautaires, organismes de développement économique et de l'emploi, établissements scolaires ou de santé, travailleurs sur le terrain, regroupements de gens d'affaires et tous les autres, relevons nos manches et travaillons en étroite collaboration pour offrir à tous ces jeunes, qui le méritent bien, des services appropriés et surtout en continuité l'un de l'autre.

Voici le plan d'actions de votre MRC.

Légende

- \$ Petit à moyen investissement
- \$\$ Gros investissement
- \$\$\$ Très gros investissement

Leviers spécifiques pour agir sur l'intégration socioprofessionnelle des 16 à 24 ans en MRC Rivière-du-Nord

- ❑ **Créer une vaste mobilisation visant à amener chacun des adultes potentiellement significatifs pour les 16 à 24 ans des divers profils et milieux de vie à montrer l'exemple de l'intégration dans le respect et l'écoute de l'autre (parents, employeurs, formateurs, éducateurs, prestataires de services en santé et en emploi, police, etc.).**
- ❑ **Développer un état de conscience et faire vivre un climat social favorable et équitable à l'intégration de tous les jeunes du territoire.**
- ❑ **Développer les savoir-faire et les savoir-être pour agir en parent, citoyen, « éducateur / formateur » et accompagnateur des jeunes de 16 à 24 ans.**
- ❑ **Impliquer les jeunes dans les chantiers touchant à la construction du cœur « de la cité » et se servir de ces chantiers comme plates-formes de rencontres et d'échanges intergénérationnelles.**
- ❑ **« Coacher » les 16-24 ans pour qu'ils apprennent concrètement à établir et gérer leurs budgets dans une perspective d'autonomie (ex. : sortir des mains de créanciers « peu scrupuleux »).**
- ❑ **Soutenir les projets structurants en place, tel travail de rue; Café de rue; ICI par les Arts; Projet Prométhée; etc.**
- ❑ **Aller chercher tous les jeunes en besoin de soutien à l'intégration socioprofessionnelle.**

Cible de résultats # 1				
Faire émerger le désir de l'intégration				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
1. Faire l'inventaire des acteurs, des services et des actions ayant pour finalité d'aider les jeunes à s'intégrer dans le but de connaître l'Offre, de la compléter et de l'adapter	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rencontre avec les jeunes pour évaluer l'intérêt des jeunes à accomplir un inventaire des ressources jeunesse. Former un groupe intéressé à s'impliquer dans ce recensement ❖ Sondage auprès des jeunes pour identifier les organismes jeunesse qu'ils connaissent ❖ Rencontre hebdomadaire avec un intervenant durant X semaines pour suivi de l'inventaire 	Jeunes Commission scolaire Entreprises Organismes communautaires (« la » 1 ^{re} ligne)	Moyen terme \$ \$ Moyen terme \$	Des « aidants » aidés Mécanismes récurrents de suivi de la situation d'intégration socioprofessionnelle des « jeunes » : sondage sur la situation; enquête de type tracking pour mesurer l'impact des actions et l'évolution des situations dans le temps (avec les jeunes)
2. Revoir, mettre à jour, adapter les manières de faire et les pratiques des acteurs jeunesse pour les rendre plus dynamiques et en augmenter les impacts auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rencontre avec un focus group de jeunes pour discuter des pratiques et les adapter à leurs situations 	Organisations de support de développement Politique (niveaux de gouvernements) et politiciens Service Canada Emploi Québec CSSS	Court à moyen terme \$	
3. Se doter d'un plan de communication pour diffuser et mettre en valeur les actions d'intégration des jeunes 16-24 ans 4. Diffuser l'inventaire comme outil pour les jeunes et pour les acteurs du milieu	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Embauche d'une ressource consacrée au plan de communication ❖ Tournées des « lieux » d'actions, des organismes offrant des services et des espaces de rencontres des jeunes par les intervenants pour connaître ce qui se fait, pour apprendre à se connaître davantage et pour se rendre compte des réalités du terrain ❖ « Visites – contacts » (intervenants-jeunes) durant lesquelles des échanges et des discussions avec les jeunes sur la thématique de l'intégration des jeunes ont lieu 		Court à moyen terme \$\$ \$ \$	

Cible de résultats # 1				
Faire émerger le désir de l'intégration				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
5. Donner de la visibilité aux jeunes pour reconnaître ce qu'ils sont et ce qu'ils font	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Événements de type « Gala élite jeune » visant la mise en valeur des activités des jeunes ❖ Prix et reconnaissances publiques à remettre à des jeunes de 16-24 au cours de galas organisés par des institutions du milieu des affaires, tel la Chambre de commerce ❖ Utilisation des activités formelles (galas, assemblée générale, dîner d'affaires, etc.) comme espace de diffusion pour faire connaître les jeunes et leurs talents (expo, stand d'informations, prestations musicales, présentation de dvd, vidéos, etc.) 	Jeunes Consortium jeunesse Des ressources pour les Maisons de jeunes Café rencontre SOS, Maison des jeunes Journaux, Chambre de commerce	\$ Moyen à long terme \$ Moyen terme	
6. Aller à la rencontre des jeunes sur le terrain et dédier une ressource dans chaque organisme pour établir des contacts avec chacun des jeunes et agir de façon proactive (les informer, les inviter, échanger avec eux, les consulter, les impliquer)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Implication des gens d'affaires à rencontrer les jeunes dans leur milieu ❖ Déclaration de principes signée par les entreprises (employeurs) pour l'intégration des jeunes et signée aussi par les jeunes 	Commission scolaire Services policiers	\$ Moyen à long terme	
7. Accompagnement 8. Travail d'inclusion VS travail d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ex. : le film produit par Ici par les Arts, pour Intégration travail jeunesse Laurentides ❖ Analyse de la pression que subissent les jeunes (ex. surconsommation) ❖ Identification des valeurs que l'on souhaite transmettre aux jeunes 		\$	
9. Proposer des parcours d'intégration, des projets et des chantiers aux jeunes et leur faire de la place de 1 ^{er} plan dans des projets et activités aussi forts et attirants que les propositions des gangs de rue et des bandes criminalisées (sans oublier l'argent)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identification de ce qui attire les jeunes vers le milieu criminalisé et les gangs de rue pour être en mesure de proposer des activités alternatives ❖ Conférence sur le décrochage scolaire et sur les gangs de rue dans les écoles ou maisons de jeunes. Témoignages d'ex-gang de rue ou de victime ❖ Pièce de théâtre interactive (ou spectacle d'humour) présentée dans les écoles ou maisons de jeunes portant sur l'exclusion ❖ « Tour guidé » d'une demie ou une journée avec visite dans tous les milieux : culturel, économique, affaires, environnement, agriculture, tourisme, sportif, etc. ❖ Programme <i>Prends ta place</i> ou Chantier d'accompagnement CJE 	Forum Jeunesse	Court et moyen terme Court terme \$ Moyen terme \$ Moyen terme \$	
10. Entrer, être, vivre et agir dans le monde et les lieux des jeunes, à leur manière	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Café rencontre SOS invite à rencontrer des jeunes ❖ Invitation de jeunes qui ont réussi (témoignage) et qui, à leur tour deviennent des « coachs » 		\$ Court et moyen terme \$	

Cible de résultats # 1				
Faire émerger le désir de l'intégration				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
11. Se laisser toucher par les jeunes et leurs idées tout en demeurant lucide et réaliste mais en étant également porteur d'espoir et d'ouverture pour tous ces jeunes	❖ Parrainage de jeunes par des adultes, en s'associant à une cause ou à une activité importante pour les jeunes			

Cible de résultats # 2				
S'ouvrir pour accueillir les 16-24 ans et se comporter de façon à retenir leur intérêt				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
1. Viser les jeunes qui « végètent » au centre commercial 2. Visiter les lieux de travail et lieux des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'un comité jeunesse composé de représentants de tous les âges, milieux, des différentes municipalités de la MRC et de quelques intervenants pour encadrer ❖ Inventorier les intérêts des jeunes par des rencontres et sondages afin de faciliter l'accès aux divers services 		Moyen et long terme	
3. Être vigilant sur les critères d'accès aux services (peut-être revoir certaines pratiques)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Moins de paperasse à remplir et revoir les heures d'ouverture de certains organismes 		Court et moyen terme	
4. Créer des occasions, multiplier les projets et les lieux et développer des chantiers avec les jeunes pour que les jeunes s'impliquent selon les intérêts répertoriés				
5. Agir avec cohérence 6. Être franc et vrai	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Entretenir des relations avec les jeunes de tous les profils et partout sur le territoire ❖ S'impliquer dans ce que l'on fait ❖ Reconnaître ses erreurs et recommencer ❖ Aider les jeunes à s'impliquer 			

Cible de résultats # 3				
Lutter contre les préjugés envers les jeunes, sensibiliser aux valeurs considérées comme communes et intégrer les valeurs des personnes de 16 à 24 ans				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
1. Valider le plan communautaire auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rencontre du comité 16-24 ans et un groupe de jeunes pour discuter du plan et pour les accompagner dans sa validation et sa vulgarisation ❖ Après la vulgarisation, réunion d'un plus gros groupe et atelier de discussion sur les contenus 		Court terme	Jeunes et adultes moins inquiets Des jeunes moins vulnérables et en mesure de mieux résister Modèle Emploi-Québec
2. Prendre contact avec chaque jeune, développer un lien avec lui et s'assurer avec lui que ses besoins sont saisis correctement	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Implantation d'une approche d'engagement de type « ISO JEUNES » / Lier Jeunes, acteurs & société dans une mission commune d'intégration sociale et diffuser cette approche à la communauté par une campagne publicitaire ❖ Inviter les gens d'affaires et employeurs à visiter les lieux des jeunes ❖ Campagne régionale sur l'implication des jeunes ❖ Atelier-conférence sur la planification budgétaire et le crédit donné dans les écoles, centres de formation, MDJ ❖ Rencontre personnalisée avec le jeune pour évaluer sa situation financière et pour trouver avec lui des façons de s'en sortir 	Tous les acteurs Jeunes de concert	Long terme \$	
3. Travailler sur les causes qui ont de l'effet sur la situation de cheminement, d'autonomie et d'intégration du jeune (ex. : analyser les conséquences de l'endettement dans le parcours de vie du jeune et trouver avec lui des moyens d'en sortir)		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Forum jeunesse ACEF 	Emploi-Québec, <i>Approche « j'engage un jeune qui réussit » (Équité)</i>	
4. Abattre le mur que l'employeur érige contre le jeune	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Programme <i>Prends ta place</i> ❖ Campagne régionale sur l'implication des jeunes 	Forum jeunesse	Court à moyen terme	
5. Éviter que policiers et commission scolaire génèrent des décrochés	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réflexion commune sur les conséquences des consignes d'exclusion que l'on applique ❖ Inclusion du jeune dans le choix des pénalités ❖ Création de service de médiation dans les écoles; élèves qui font la médiation entre la direction d'école et le jeune ❖ Peines ou amendes qui se traduisent en actions communautaires qui servent la société en général ❖ Proposer des alternatives au désœuvrement et à l'ennui ❖ Traiter le jeune en citoyen à part entière et de façon équitable 	Tous les acteurs jeunesse	Moyen à long terme	
6. Passer d'une pratique d'intervention en silo à un agir ensemble	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mobiliser 	Tous les acteurs Jeunes de concert		
7. Influencer les perceptions de la communauté envers les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création d'une vigie « intégration jeunesse » 	Emploi-Québec, <i>Approche « j'engage un jeune qui réussit » (Équité)</i>	\$	

Cible de résultats # 4					
Travailler ensemble pour s'assurer d'avoir les ressources requises pour réussir l'intégration des personnes de 16 à 24 ans					
Objectifs spécifiques		Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
1.	Réviser et transformer les méthodes d'accueil et de référence de la commission scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réinventer la prestation et la facture de services ❖ Révision du rôle de l'enseignant 	Acteurs « institutionnels » locaux	Moyen à long terme \$\$	
2.	Développer des façons de faire différentes pour transformer les lieux de formation en espaces d'accueil et de vie des jeunes				
3.	Organiser un mentorat social et communautaire et impliquant les aînés et retraités (ex. : grands-parents tendresse)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Association de certains groupes d'ainés/retraités avec des jeunes pour apporter aide et soutien (aide aux devoirs, apprentissage d'un métier ou d'un loisir, compagnonnage) 	Consortium jeunesse Forum jeunesse Laurentides	Moyen terme \$	
4.	S'organiser pour que des outils comme ESPACE J fonctionnent pour les jeunes du milieu et que les sommes importantes investies dans des outils servent aux jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Implication des utilisateurs dans les mises à jour (dont les jeunes pour qualifier le répertoire, notamment en ce qui concerne le soutien à l'intégration) 	Commission scolaire Services Québec		
5.	Créer des liens entre le Forum jeunesse et le consortium jeunesse Rivière-du-Nord	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser l'alliance Forum et Consortium Jeunesse comme support de la mobilisation du milieu 			
6.	Agir ensemble et en harmonie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Devenir responsable de l'intégration socioprofessionnelle de tous les jeunes du territoire 			
7.	Réduire les délais d'attente de services pour les jeunes en pédopsychiatrie	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Embauche d'intervenants spécialisés qui rencontrent les jeunes concernés et proposent des solutions pour améliorer le bien-être des jeunes dans les périodes d'attente ❖ Campagne de sensibilisation auprès de la communauté sur les délais d'attente pour obtenir des services en pédopsychiatrie ❖ Manifestation avec les députés et la population pour sensibiliser à ce phénomène ❖ Atelier conférence avec des intervenants en santé pour sensibiliser les jeunes, les informer et échanger avec eux sur le suicide, les maladies et surtout pour proposer des pistes d'aide et des ressources ❖ Distribution de condoms et d'outils préventifs 		Moyen à long terme \$\$	
8.	S'inquiéter et prévenir les manifestations d'autodestruction (ex. : Hépatite C ; suicide)			\$	
				Court à moyen terme \$	
9.	Ouvrir et animer un chantier public contre les « 50% des jeunes ne terminant pas le secondaire »	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mobiliser et rechercher des moyens et agir 		Court terme \$	
10.	Exprimer son refus de telles situations				

Cible de résultats # 4				
Travailler ensemble pour s'assurer d'avoir les ressources requises pour réussir l'intégration des personnes de 16 à 24 ans				
Objectifs spécifiques	Actions-Moyens	« Acteurs » concernés /à impliquer	Résultats et échéance	Indicateurs de réussite
11. Créer des projets alternatifs d'éducation, de scolarisation et de formation	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une école de la rue avec sanction des études comme le fait le projet Éclipse dont la démarche est reconnue par le système scolaire ❖ Enseignants et animateurs qui donnent la formation où se trouvent les jeunes avec de nouvelles approches en utilisant les activités des jeunes comme outil pédagogique 		\$	